



Divorce et garde de l'enfant pour mère au foyer

Par **Aliciamissa**, le **06/07/2018** à **01:20**

Bnjour je suis algérienne j'ai une residence de 10 ans en france je suis marié a un algérien ayant la nationalité française j'ai une fille de 19 mois née en France je voulu savoir quel sont mes droit en cas de divorce mon mari me pourri la vie un ne me laisse ni travailler ni sortir ni avoir des copines en plus de ça des qu'on se dispute il me frappe il ne me donne pas de l'argent malgré qu'on a un compte joint que seront mes droits et sûr tout cel de ma fille pourai'je avoir la garde de ma fille malgré que j'ai pas de travaille nni la nationalité

Par **Visiteur**, le **06/07/2018** à **11:05**

Bonjour

La question principale est bien économique... Vous avez une carte de résident, la nationalité est moins importante.

Mais comment vivrez vous si vous vous séparez et que ce monsieur ne vous aide pas financièrement.?!

Par **amajuris**, le **06/07/2018** à **15:20**

bonjour,

si votre mari vous frappe, vous devez déposer une plainte contre votre mari.

salutations